

Formulaires sportifs de la F.F.J.D.A.

**TOURNOIS, COMPETITIONS, ACTIVITES ENCADREES ORGANISEES
PAR LES CLUBS DE JUDO AFFILIES A LA F.F.J.D.A.**

L'autorisation d'organisation d'un tournoi, d'une compétition ou d'activité encadrée ne peut être accordée à un club que s'il remplit les conditions suivantes :

- Le club organisateur doit être affilié à la F.F.J.D.A.
- Le Président de la ligue concernée doit donner un avis favorable.
- Les clubs français participants doivent être affiliés à la F.F.J.D.A. ou à une fédération ayant signé un protocole d'accord avec celle-ci.
- Le règlement du tournoi, de la compétition ou de l'activité encadrée doit être en accord avec les règles techniques du Judo Français et du Code Sportif de la F.F.J.D.A.
- Les sportifs de haut niveau de la F.F.J.D.A. doivent avoir l'accord du Président de la ligue et du Directeur Technique National pour pouvoir participer à la manifestation.

Pièces à joindre dans tous les cas :

Règlement et cahier des charges précisant les catégories d'âges concernées, les formules de compétition et les éventuels prix proposés aux athlètes

**AUTORISATION D'ORGANISATION D'UN TOURNOI
D'UNE COMPETITION OU D'UNE ACTIVITEE ENCADREE**

LA LIGUE DE

AUTORISE LE CLUB

NOM DU TOURNOI OU DE L'ANIMATION

DATE LIEU

Avis du Président du Comité
ou du C.T.D.

Signature et cachet :

Avis du Président du Ligue
ou du D.T.R.

Signature et cachet :